



**Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation**

**3123 - Maintenance courante des collèges publics**

**Protocole transactionnel avec la société HUNSINGER  
dans le cadre de la réalisation de travaux de  
maintenance au collège Louis Arbogast à MUTZIG**

**Rapport n° CP/2015/563**

**Service gestionnaire :**

Direction de l'immobilier et des moyens généraux

**Résumé :**

Le Département a confié à la société HUNSINGER la mise en sécurité des menuiseries extérieures du collège Louis Arbogast à MUTZIG par marché n°05K224. Ce marché n'a jamais été soldé. Le présent rapport vise à conclure un protocole transactionnel sans frais ni indemnités avec la société HUNSINGER afin de clôturer le marché.

En date du 23 novembre 2005, le Département du Bas-Rhin a confié à la société HUNSINGER à 67290 Weislingen, la mise en sécurité des menuiseries extérieures PVC du collège Louis Arbogast à MUTZIG par marché n°05K224.

Le présent protocole transactionnel a pour objet de mettre fin aux obligations contractuelles liant l'entreprise HUNSINGER et le Département du Bas-Rhin.

Le protocole transactionnel fait office de décompte général définitif du marché n°05K224 et en conséquence permettra la restitution de la retenue de garantie à l'entreprise HUNSINGER. Le Département du Bas-Rhin ne versera aucune indemnité au titulaire du marché.

En conséquence de quoi, je vous propose de bien vouloir m'autoriser à signer le protocole transactionnel, ci-joint, avec la société HUNSINGER.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président,  
- autorise le président du Conseil Départemental à signer le protocole transactionnel ci-joint avec la société HUNSINGER.*

Strasbourg, le 16/11/15

Le Président,

Frédéric BIERRY

